

Environnement : la gestion des aires marines protégées

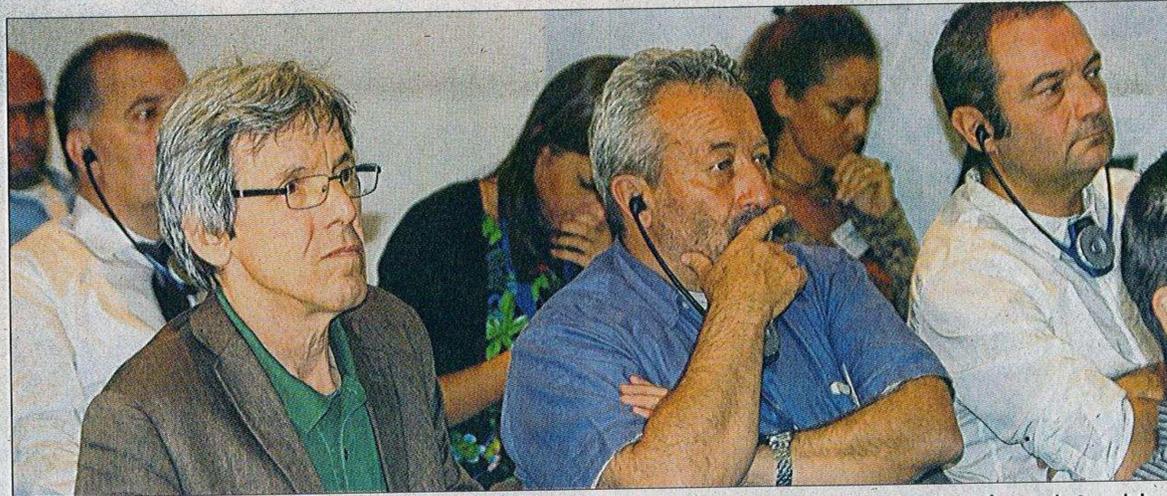
Les partenaires d'une gestion durable des aires marines protégées de toute la Méditerranée se sont retrouvés à Calvi pour un colloque. Ensemble, ils ont posé un regard neuf sur la problématique des financements

Soixante-dix participants venus de toutes les rives de la Méditerranée se sont retrouvés à l'hôtel Mariana de Calvi pour suivre une formation sur le financement et la gestion des aires marines protégées (AMP). Ce colloque de dimension internationale a été organisé par le réseau MedPAN et ses collaborateurs, en partenariat avec le Parc naturel régional de Corse et l'office de l'environnement.

Cette formation ciblée s'adressait principalement à un public de gestionnaires d'AMP (ONG ou fonctionnaires). Le colloque a été composé de sessions plénières, d'échanges et d'ateliers de travail et d'une visite de la réserve de Scandola. Le manque de financement est le principal obstacle évoqué lors de la création d'une AMP. En règle générale, ce sont les Etats qui s'impliquent. "Mais ce n'est plus suffisant, en France comme ailleurs", font remarquer les intervenants.

Obstacle à la création d'une AMP : le financement

Actuellement, 196 AMP existent en Méditerranée, soit moins de 5% du littoral. Le coût estimé pour la gestion de ces zones jusqu'à 2020 est évalué à 700 millions d'euros. Cette estimation passerait à 7 milliards si le protocole des 20% de zone côtière était respecté. Bien que les gouvernements de la région Méditerranée aient renouvelé leur engagement



P. Porruncini et J.M. Dominici du Parc naturel régional de Corse, ici au premier plan, sont gestionnaires de la réserve de Scandola, une aire de marine protégée qui fête ses 40 ans cette année. / PHOTO M.-S. A.

à la convention de Barcelone, les budgets ne suivront pas. Le colloque a posé un regard neuf sur cette problématique contemporaine : la recherche de nouvelles sources de financement. En un mot, les gestionnaires d'aujourd'hui doivent se tourner vers des partenaires privés. "Nous devons créer des liens avec d'autres secteurs, explorer ces opportunités pour ajouter des sources de financement et des collaborations différentes, c'est aussi une autre façon d'engager les gens et de les motiver", a souligné Canals Purificacio, la présidente catalane de

MedPan. Une expérience menée en Slovaquie a donné d'excellents résultats. Andrej Sovinc, raconte "le parc naturel des salines de Secolje en Slovénie a bénéficié de 3 M€ grâce à la participation d'une entreprise de télécommunication. Maintenant, ce site est préservé et il a permis de créer des emplois. La région est totalement dynamisée". Car si les AMP ont pour vocation de préserver les écosystèmes, une activité maîtrisée - durable - peut s'y développer.

Autre exemple, celui du parc national de Brijuni, une petite île de Croatie. En

effet, depuis quelques années, les gestionnaires ont établi un cadre et une réglementation durable du tourisme. Grâce à ce fonctionnement, l'AMP est autofinancée. Avec ses 40 ans d'existence, et ses résultats probants concernant la protection de l'écosystème marin, la réserve de Scandola, ainsi que sa gestion, ont été à l'honneur. À l'issue de cette formation, les participants devraient être convaincus de la nécessité de définir une nouvelle stratégie de gestion durable. Le partenariat public-privé est-il la panacée ?

Cathy ASTOLFI

MedPAN en bref

Les aires marines protégées ont été créées comme un outil destiné à la préservation à long terme du milieu marin, y compris de ces espèces, de l'habitat, de l'écosystème, afin de garantir une gestion et un usage durables des ressources marines. Le réseau MedPAN a pour vocation de fédérer les gestionnaires d'AMP dans toute la Méditerranée et de les soutenir dans leur activité de gestion. Ce réseau regroupe environ soixante membres, principalement des organismes de gestion et à ce jour trente-sept partenaires de dix-huit pays méditerranéens, soit près de cent AMP. Le centre d'activités régionales pour les AMP (CAR/ASP) a été créé à Tunis en 1985 par une décision des partis qui ont contracté à la Convention de Barcelone. Ce centre a la responsabilité d'évaluer la situation du patrimoine naturel et d'apporter son assistance aux pays méditerranéens pour la mise en œuvre du protocole. Le WWF est l'un de ces partenaires les plus actifs. Le front mondial pour la nature est l'une des plus importantes ONG. C. A.